

21ème édition

Baromètre AmCham-Bain 2021

Le moral des investisseurs américains en France



BAIN & COMPANY 

Sommaire

I	Avant-propos	4
2	21 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains	6
3	Baromètre 2021 sur le moral des investisseurs américains en France	8
	Les 6 chiffres à retenir	8
	Projection: Perspectives des investisseurs américains en France	10
	Perspectives à moyen terme	11
	Perspectives de créations d'emplois	11
	Quelle place pour la France en Europe ?	12
	Perception : La France et ses régions vues par les investisseurs américains	13
	Le NPS® de la France	14
	Quels atouts et quels chantiers prioritaires pour attirer l'investissement en France ?	15
	L'attractivité de l'écosystème d'innovation technologique et RSE	15
	Les événements (hors Covid) qui ont marqué 2020	17
	L'attractivité des régions	18
	Focus: Impacts de la Covid-19	20
4	Recommandations de l'AmCham pour renforcer l'attractivité de la France	23
5	Méthodologies et profil des investisseurs américains interrogés	26
6	A propos de l'AmCham et de Bain & Company	27

Avant-propos

Alors que nous publions l'an passé la 20ème édition de notre Baromètre de l'attractivité de la France auprès des investisseurs américains, marquée par des résultats records et un moral au beau fixe malgré des incertitudes quant au climat social, rien – ou presque – ne laissait présager **l'année hors du commun** que nous allions vivre.

La lecture du Baromètre 2021 traduit une **incertitude des investisseurs** dans un contexte mondial déstabilisant, plus qu'un défaut d'attractivité de la France en elle-même. Pour autant, les **défauts** du pays sont **exacerbés** par ces incertitudes.

Sans surprise, ce « cygne noir » a pour effet une certaine déstabilisation des équilibres immuables et favorise un **léger regain de frilosité** auprès de la communauté des investisseurs américains interrogés. En particulier sur le front de **l'emploi**, où les résultats de cette année peuvent laisser présager un **contrecoup de la crise mondiale** : en effet **28% des investisseurs américains** pensent que leurs **effectifs diminueront dans les 2-3 ans à venir**, soit 21 points de plus que l'an dernier, pour seulement 27% qui pensent qu'ils augmenteront (51% l'an dernier).

Cette frilosité se matérialise par une **érosion contenue de l'attractivité de la France** comme destination pour leurs décisions d'investissements. Il convient toutefois de tempérer cette érosion perçue avec le ressenti des incertitudes mondiales sous-jacentes.

Le **NPS de la France** comme pays où s'installer pour une entreprise subit en 2020 une **légère baisse à -20%, soit 8 points de moins qu'en 2019**. Ce chiffre s'explique aisément par le coup d'arrêt conjoncturel lié à la crise de la Covid-19,

mais l'ampleur sans précédent du choc asséné par la pandémie mondiale semble relativement bien amortie à la lumière des crises passées : entre 2011 et 2014 par exemple, souvenons-nous que le NPS avait chuté à un niveau historiquement bas de -74%, perdant 46 points en trois ans...

Cette crise planétaire a aussi pour effet une **polarisation des opinions** de plus en plus marquée. Si environ **40%** des investisseurs américains anticipent une **évolution positive du contexte économique** en France dans les 2-3 prochaines années, soit seulement 2 points de moins que l'an dernier, ils sont en revanche **23%**, 12 points de plus qu'en 2019, à anticiper une **évolution négative**.

Au-delà de la conjoncture, forcément compliquée, ce sont surtout les freins ou irritants historiques et structurels de la France qui sont pointés du doigt par les investisseurs américains pour expliquer la baisse d'optimisme d'une partie d'entre eux. Et, l'un des signaux faibles identifié depuis quelques années dans notre baromètre occupe dans les résultats de cette édition le devant de la scène : classé en 2019 5ème critère décisif pour les décisions d'investissements des entreprises américaines, le **climat social** devient en 2020 – et à l'unanimité – le **premier critère**. **54%** y voient même un **frein à leurs investissements en France**, en comparaison avec les autres pays européens. Aussi, le **droit encadrant les licenciements et sa complexité** sont toujours perçus comme une **faiblesse** malgré les réformes entreprises par le gouvernement en début de quinquennat ; ils sont de plus en plus nombreux à dénoncer la complexité des procédures (73%) ou leurs coûts (80%).



Malgré ces points de vigilance, la pandémie n'aura finalement que faiblement entamé l'optimisme des investisseurs américains quant à l'attractivité de la France elle-même.

Elle semble bien placée pour tirer son épingle du jeu en Europe. Cette année, les investisseurs américains **plébiscitent les mesures de soutien et le plan de relance du gouvernement**. Ils sont **96%** à estimer que les **mesures de soutien aux entreprises en France ont été au moins aussi compétitives** que dans les autres pays européens, 54% estimant même qu'elles ont été plus compétitives qu'ailleurs en Europe.

Dans ce contexte, ils anticipent d'ailleurs un retour relativement rapide à la normale puisqu'ils sont **77%** à penser que leur entreprise mettra **2 ans ou moins** pour retrouver une **activité économique équivalente à l'avant-crise de la Covid**.

Autre raison d'espérer : la France reste perçue comme une **terre attractive pour l'innovation avec 86%** des investisseurs américains interrogés **percevant de façon positive ou très positive son écosystème d'innovation**, saluant la qualification de la main-d'œuvre, le soutien de l'Etat à la nouvelle économie et les infrastructures IT.

Il sera intéressant de suivre de près les évolutions des opinions des mois prochains, et de maintenir un niveau de vigilance élevé. La multiplicité des variants de la Covid, les perspectives de nouveaux confinements dans la durée, les incertitudes liées à une baisse durable des cas de Covid, forcent les entreprises à être dans une situation de **gestion de crise permanente et réduisent le champ de perspectives aux courts et moyens termes**. La pérennité de la stratégie du « quoiqu'il en coûte » défendue par

le Président Macron, pour soutenir l'économie, interroge : **70%** des investisseurs se disent déjà **inquiets voire très inquiets du niveau de la dette publique**, et de son impact sur la fiscalité des années à venir.

Finalement, en cette période si incertaine, c'est la peur du « **paradoxe français** » qui ressurgit : une France qui absorbe mieux les chocs, mais se montre plus lente à saisir les opportunités – voire parfois immobile – quand c'est le monde entier qui redémarre.

A la lumière de la crise mondiale que nous traversons et qui jette les premiers fondements du monde d'après, c'est sur la grande inconnue de cette trajectoire française que les investisseurs américains semblent aujourd'hui retenir leur souffle, tiraillés entre la **Crainte** de voir la crise replonger la France dans le repli et les « vieux démons » qui semblaient appartenir au passé et **l'espoir** suscité ces dernières années par l'image d'une France tournée vers l'innovation et l'avenir.

Ce Baromètre AmCham Bain 2021 doit sans conteste amener la France à saisir cette crise comme une **opportunité** pour corriger ses travers ancestraux, et saisir les perspectives positives qu'offre ce « cygne noir » pour l'avenir du pays. La France a tous les leviers en main pour transformer l'essai ; l'AmCham l'accompagnera dans ses efforts pour la rendre toujours plus attractive à l'investissement transatlantique.

Bijan Eghbal

Associé chez DLA Piper
Président de l'AmCham France

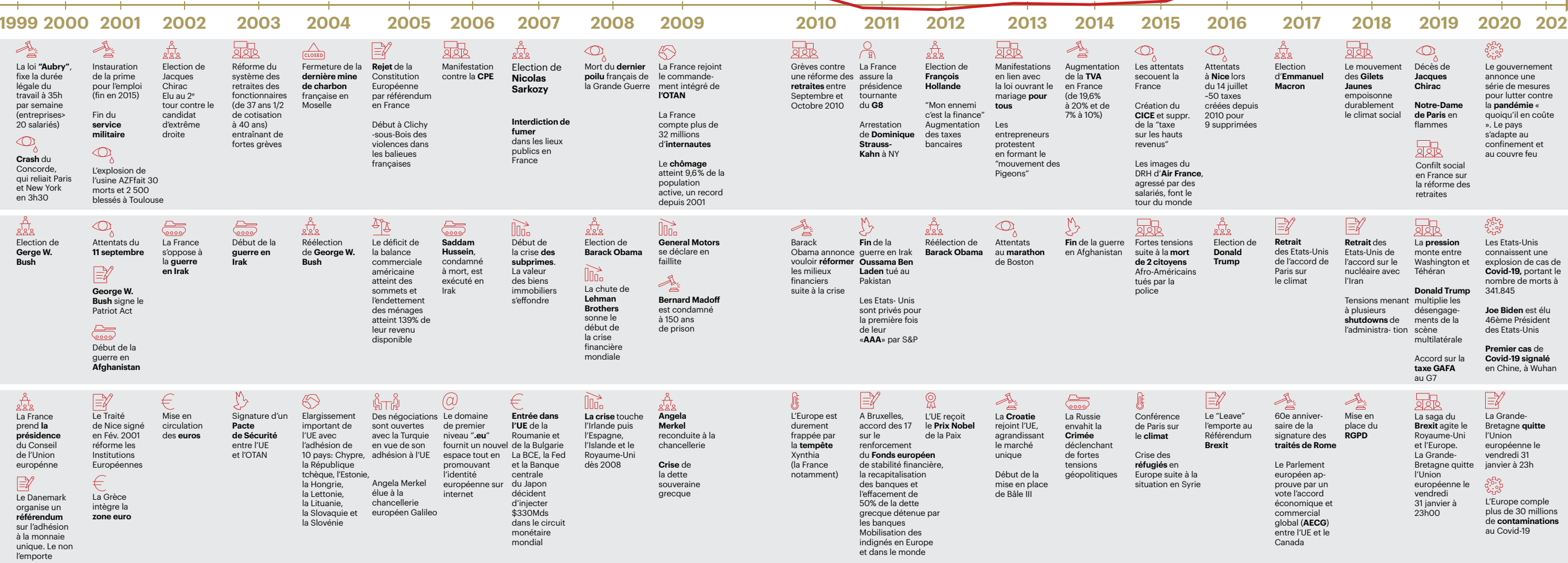
Marc-André Kamel

Associé et Directeur chez Bain & Company
Vice-Président de l'AmCham France

21 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains

Premier baromètre annuel sur l'attractivité française auprès des investisseurs américains	45% des sociétés n'ont pas créé d'emplois suite à l'application de la loi sur les 35 heures	La France fait face à une concurrence de plus en plus mondiale notamment de la part de l'Europe de l'Est et de l'Asie	Les dirigeants de filiales d'entreprises américaines en France craignent l'impact négatif de la détérioration des relations franco-américaines	83% des investisseurs considèrent que l'élection du Président Sarkozy aura un impact positif sur l'investissement étranger en France	Après 2 années marquées par la crise financière mondiale, les investisseurs sont plus optimistes sur le contexte économique	Fort baisse du moral des investisseurs américains en France lors de l'élection puis durant le mandat de François Hollande :
La France compte 1 250 sociétés américaines avec 458 000 emplois directs et 1 650 000 emplois indirects	Les sociétés américaines perçoivent l'environnement français comme étant globalement favorable aux nouvelles technologies	Les handicaps traditionnels de la France restent les mêmes : organisation rigide du travail et fiscalité désavantageuse	Seuls 30% des investisseurs américains anticipent une amélioration du contexte économique	Effondrement du moral des investisseurs américains sur l'évolution du contexte économique	L'attractivité de la France est cependant en recul avec 46% (2010) et 56% (2011) des investisseurs qui la considère comme "bonne" ou "excellente" (vs. 66% en 2009)	En 2012, -85% des dirigeants interrogés pensent que les mesures annoncées sur la fiscalité et la réglementation pénaliseront l'attractivité de la France
					En 2015, La France reste peu attractive face au UK, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Le contexte économique et social, le coût et la qualification de la main-d'œuvre et le régime fiscal restent les critères les plus importants dans la décision d'investir	Un fort vent d'optimisme des investisseurs Américains accompagne l'élection d'Emmanuel Macron
						Une conjoncture économique et sociale troublée à l'échelle mondiale, européenne et française freine l'optimisme des investisseurs

LE MORAL DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS EN FRANCE *



* Réponse à la question "Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... (Positive / Neutre / Négative)
Sources : Le Monde, Les Echos, Paris Match, La Croix, France 24, europaeu

Baromètre 2021 sur le moral des investisseurs américains en France

Les 6 chiffres à retenir :



-8 points

Le NPS® de la France* comme pays où s'installer pour une entreprise subit en 2021 une **légère baisse à -20%**, soit **8 points de moins qu'en 2019**.

Il perd 12 points pour s'établir à **-24%** lorsqu'il s'agit du **NPS®** d'une entreprise établie en France qui chercherait à **étendre ses activités**.

Ce chiffre s'explique certes par un **coup d'arrêt conjoncturel** sans précédent lié à la crise de la Covid-19, mais il ne doit pas faire perdre de vue les **freins** ou **irritants historiques** et **structurels** de la France qui sont l'enjeu d'une **polarisation** plus marquée des perceptions : climat social, fiscalité, flexibilité du travail, ...



~40%

Environ **40%** des investisseurs américains anticipent une **évolution positive du contexte économique** en France dans les 2-3 prochaines années.

C'est seulement **2 points de moins que l'an dernier**.

En revanche, **23% anticipent une évolution négative**. Ils n'étaient que **11% l'année dernière** à le penser.



54%

54% des investisseurs américains estiment que le **climat social** est une **faiblesse** de la France comparée aux autres pays européens, et que cela freine leurs investissements.

Or le climat social devient le **facteur d'investissement en France le plus important**, 100% des investisseurs le jugeant important, voire très important pour 80% d'entre eux.



96%

96% des investisseurs **plébiscitent les mesures de soutien** aux entreprises en France ainsi que le plan de relance. Ils les considèrent tout aussi compétitifs que ceux des autres pays européens **voire encore plus compétitifs** (**54%** pour les mesures de soutien aux entreprises et **39%** pour le plan de relance).



2 ans

Plus de ¾ des investisseurs pensent que leur entreprise mettra seulement **2 ans voire moins** pour retrouver une **activité économique équivalente** à l'avant-crise de la Covid-19.

Pour **~60%** des répondants, la crise aura un **impact neutre** sur leurs investissements en France. **~10%** estiment qu'elle aura un **impact positif**, contre **~25%** qui anticipent un **impact négatif**, les autres préférant ne pas se prononcer.



>85%

Plus de 85% des investisseurs ont une **perception positive ou très positive de l'écosystème d'innovation** en France.

En particulier, la qualification de la main-d'œuvre, le soutien de l'Etat à la nouvelle économie et les infrastructures IT sont perçus comme des forces de la France dans cette quête d'innovation.

*Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc.
Le Net Promoter® Score (NPS) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs ».



Projection

Perspectives des investisseurs américains en France

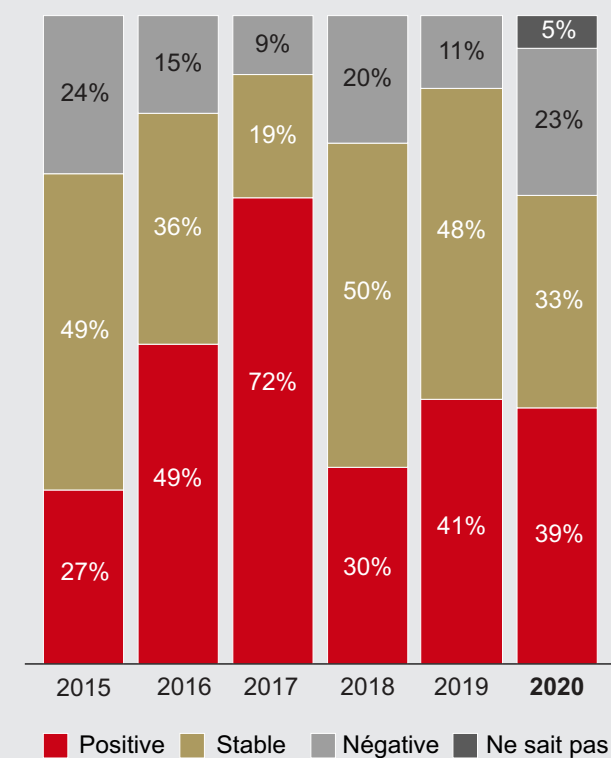
Une baisse modérée de l'optimisme

Sans surprise, l'année écoulée se ressent dans les résultats de notre baromètre 2021. Le moral des investisseurs américains quant aux perspectives économiques en France n'est que légèrement entamé cette année, en dépit de l'actuelle crise de la Covid. C'est surtout la polarisation des perceptions qui est remarquable cette année, avec un maintien à 39% du socle des investisseurs anticipant une évolution positive du contexte économique mais une nette progression de ceux présageant des perspectives négatives de 11% à 23%, preuve des incertitudes du moment. Il est d'ailleurs marquant de constater que les perspectives sont comparables à celles de 2018. Cet apparent bon présage ne doit pas masquer le fait que de nombreux investisseurs anticipent simplement un rattrapage après le coup d'arrêt subi par l'économie en 2020.

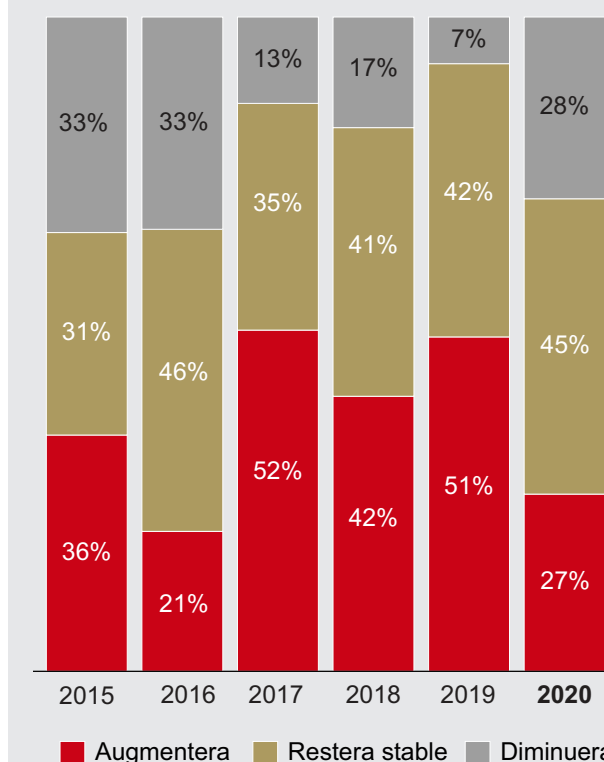
Un coup d'arrêt aux perspectives de créations d'emplois

Après des années marquées par l'optimisme pour la création d'emplois, les entreprises américaines, premiers employeurs étrangers de France, s'attendent à payer le contrecoup de la crise de la Covid. L'année dernière, ils étaient 51% à penser que le nombre de leurs salariés allait augmenter. Cette année, ils ne sont plus que 27%. C'est même la première fois depuis 2016 qu'ils sont plus nombreux à penser que le nombre de leurs salariés diminuera (28% des investisseurs). Nombreux sont ceux qui s'attendent à devoir consentir des ajustements dans les prochaines années pour compenser les baisses de revenus de 2020.

Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... ?



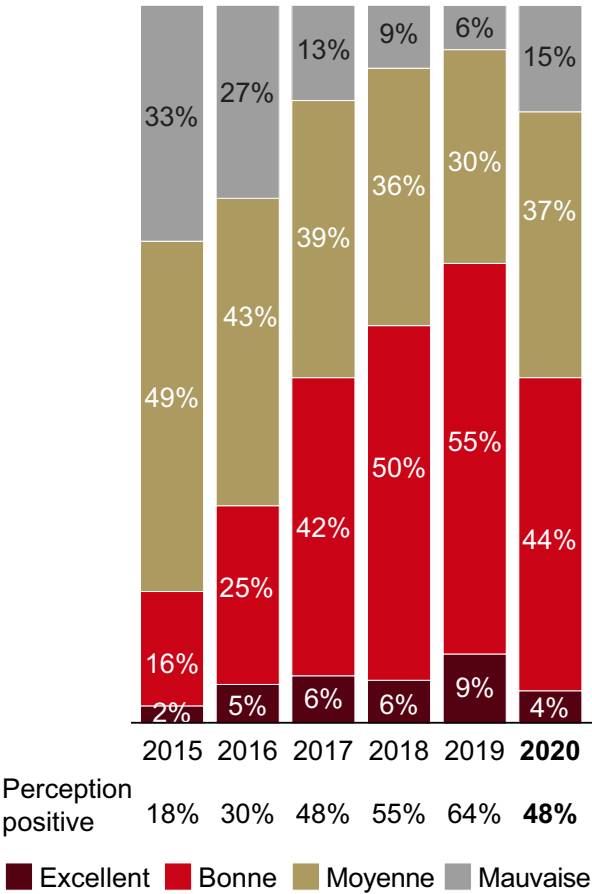
Dans les 2-3 ans à venir, pensez-vous que le nombre de salariés de votre entreprise en France... ?



Une image affaiblie mais toujours attractive

Même si 48% des investisseurs estiment que leur groupe a une bonne ou excellente image de la France, ce chiffre est en recul pour la première fois depuis 2015, et à son plus bas niveau depuis 2017. L’an dernier, ils étaient près de 65% à avoir une bonne image de la France. La conjoncture à elle seule ne suffit pas à expliquer cette baisse : ce sont les irritants historiques et les « vieux démons » persistants de la France qui sont notamment pointés du doigt par les investisseurs : climat social difficile, charges excessives et complexité administrative.

Selon vous, quelle est la perception de la France par votre maison mère par rapport à d’autres destinations d’investissement ?



Choose France

Des réformes pro-entreprises promises par le Président Macron

Le sommet Choose France a été déplacé à une date ultérieure avant l’été. Mais Emmanuel Macron s’est tout de même entretenu avec une centaine de patrons étrangers fin janvier.

25%

Le Président Macron a promis de poursuivre la réduction de l’impôt sur les sociétés, qui passera à 25% dès l’an prochain.

100 milliards d’euros

C’est le montant du plan de relance dont le Président a détaillé les ambitions, et qui promet aux entreprises de « préparer la France pour la prochaine décennie ».

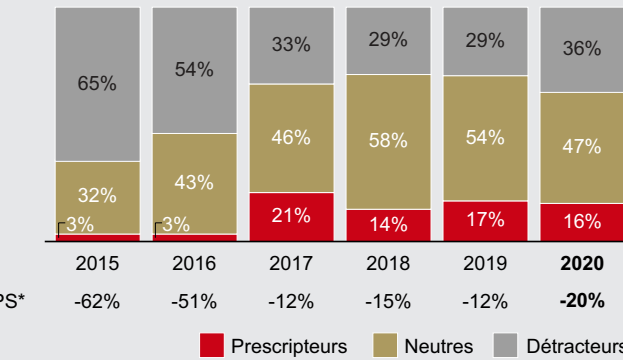


La France et ses régions vues par les investisseurs américains

Le NPS de la France comme destination d'investissement en 2020 : une baisse amortie

En 2020, en dépit de la crise liée à la Covid, le nombre de prescripteurs de la destination France est resté relativement stable à 16%. En revanche, le nombre de détracteurs a progressé de 7 points, une polarisation qui puise ses réserves dans la part des investisseurs autrefois neutres. Mais au regard de l'année écoulée, la destination France paraît relativement bien amortir le choc, avec une baisse du NPS de 8 points, à -20%. Ce NPS reste d'ailleurs plus élevé que sur toute la période 2009-2016, un bon score qui s'explique notamment par les réformes engagées depuis 2017 et saluées par plus de 70% des investisseurs.

Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous la France à une entreprise américaine cherchant à s'implanter à l'étranger ? (10 étant la meilleure note)

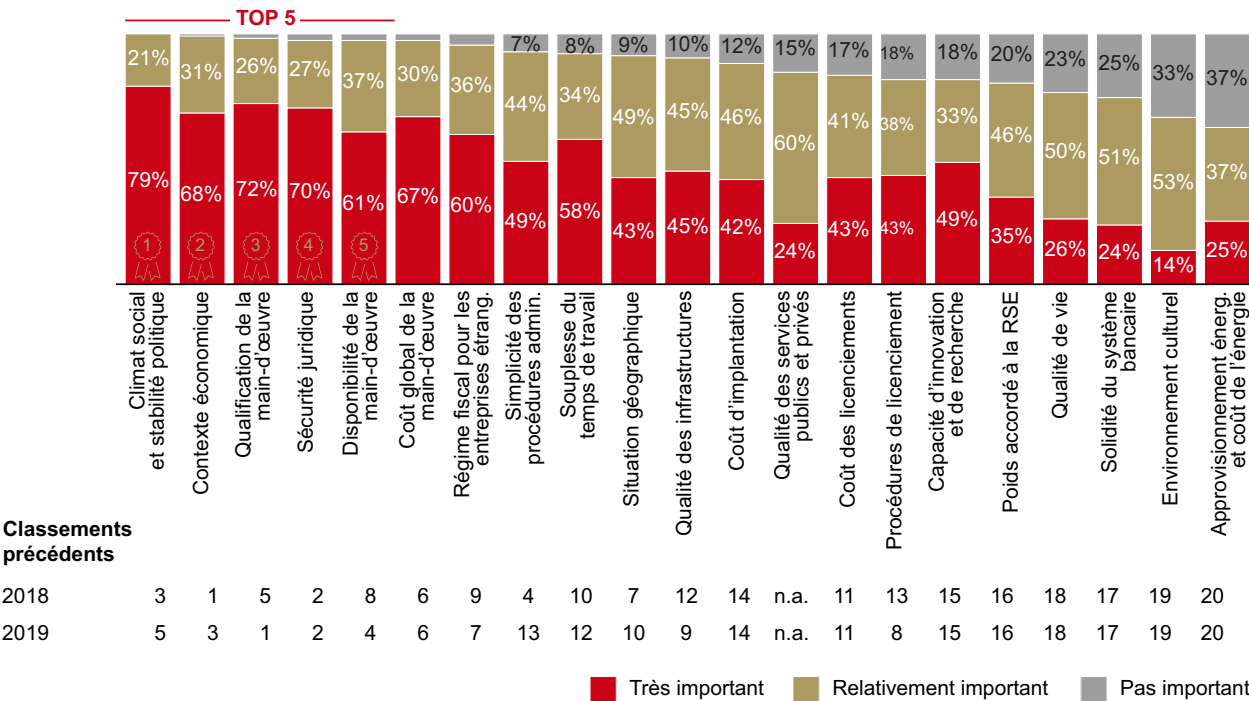


(*) Net Promoter Score (NPS) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6)
Note : en pourcentage de réponses.

Quels sont les principaux critères d'investissement des entreprises américaines ?

Autrefois classé 5ème au rang des critères décisifs dans leurs choix d'investissement, le climat social devient en 2020 le premier facteur d'investissement pour les investisseurs américains, 100% d'entre eux le jugeant important. C'est le symbole de la persistance d'une question qui cristallise les attentes et que les réformes ne sont pas encore parvenues à satisfaire. Comme les années précédentes, la qualité et disponibilité de la main-d'œuvre, le contexte économique et la sécurité juridique restent des critères primordiaux pour les investisseurs.

Quelle est l'importance des facteurs suivants dans les décisions d'investissement de votre groupe ?



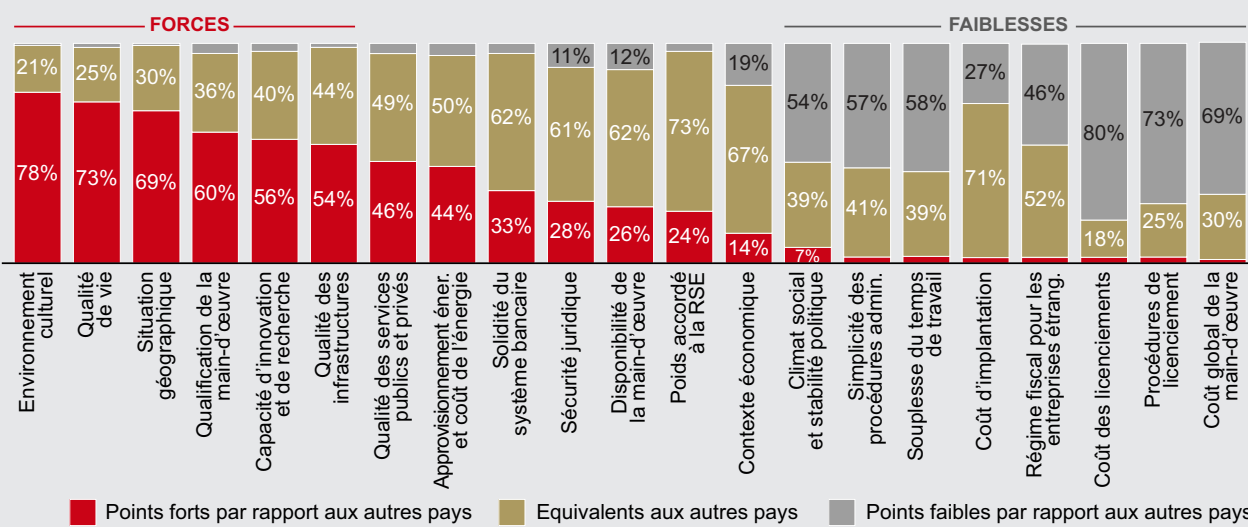
Classements précédents

2018	3	1	5	2	8	6	9	4	10	7	12	14	n.a.	11	13	15	16	18	17	19	20
2019	5	3	1	2	4	6	7	13	12	10	9	14	n.a.	11	8	15	16	18	17	19	20

Les forces et les faiblesses de la France, vues par les investisseurs américains

Les forces et faiblesses de la France sont en 2020 sensiblement les mêmes que les années précédentes. On retrouve l'environnement culturel, la qualité de vie et la situation géographique comme principales forces ; les licenciements (coûts et procédures), et le coût de la main-d'œuvre comme principales faiblesses. Ces faiblesses, persistantes et particulièrement contrariantes dans un contexte de crise, participent à la baisse d'attractivité de la France cette année.

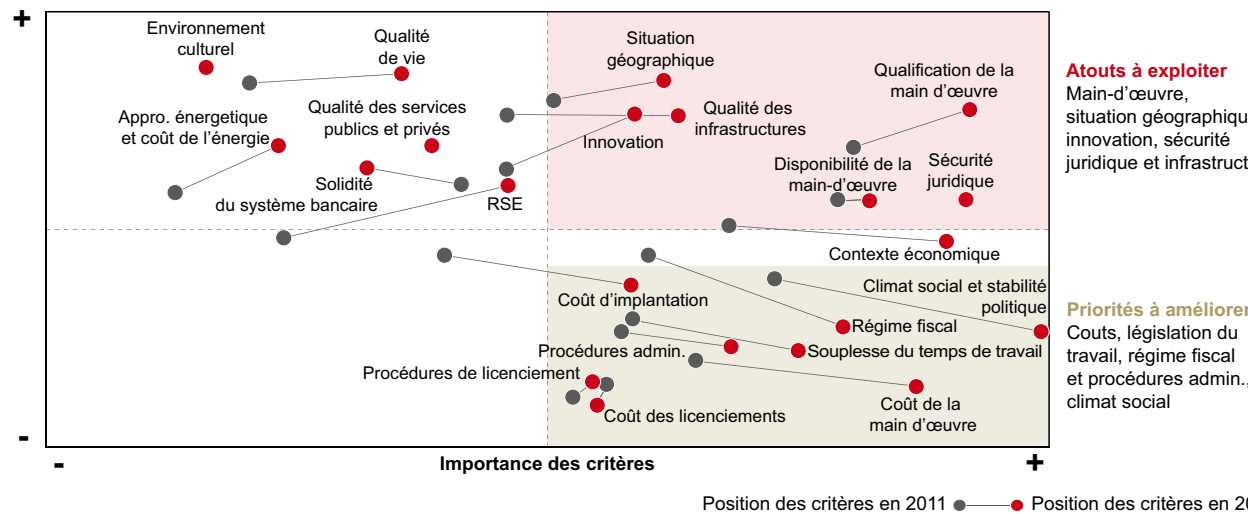
Comment se positionne la France par rapport aux autres pays européens sur les critères suivants ?



Les chantiers prioritaires pour renforcer l'attractivité de la France

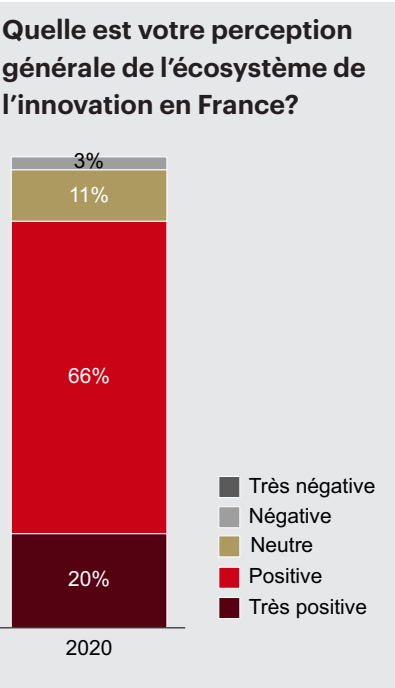
En 10 ans, la France a su consolider ou faire jouer ses atouts (qualité de la main-d'œuvre, situation géographique, infrastructures, innovation), sans pour autant parvenir à inverser la tendance sur ses faiblesses structurelles perçues comme des freins dans les décisions d'investissements des entreprises américaines. La pacification du climat social, l'adaptation du régime fiscal, et le coût de la main-d'œuvre apparaissent toujours comme les principaux chantiers pour améliorer l'attractivité du pays.

Positionnement de la France

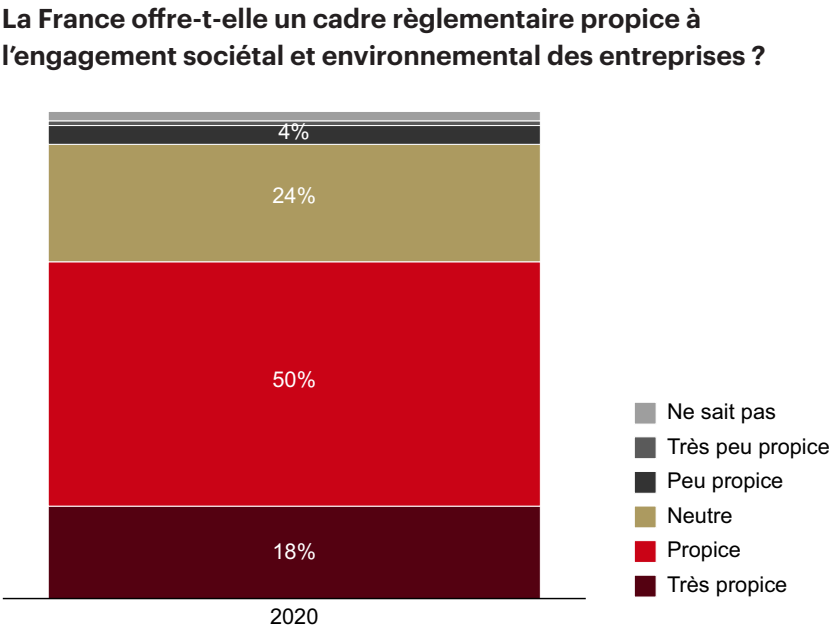
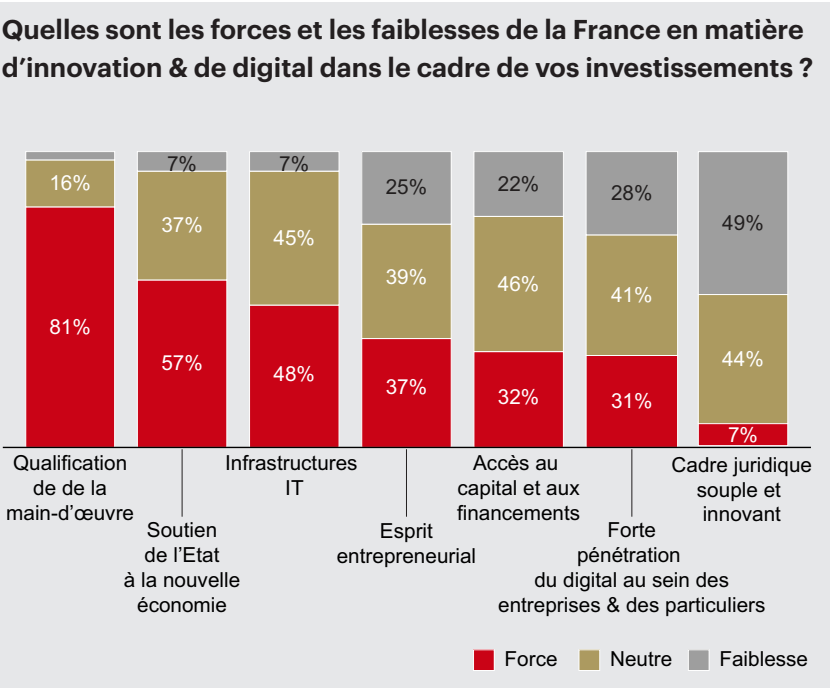


Une économie tournée vers l'avenir

Cette année encore, la perception des investisseurs américains de l'écosystème d'innovation en France est bonne (pour 86% des répondants) voire très bonne. En particulier, la qualification de la main-d'œuvre, le soutien de l'Etat à la nouvelle économie et les infrastructures IT sont salués par les investisseurs, respectivement cités comme des forces de la France à hauteur de 81%, 57% et 48%. Concernant l'accès au capital et financements, ils mentionnent fréquemment l'accès relativement aisé aux premiers financements (seed et Série A) mais les difficultés rencontrées pour financer à plus grande échelle, domaine dans lequel les Etats-Unis, à l'inverse, excellent.



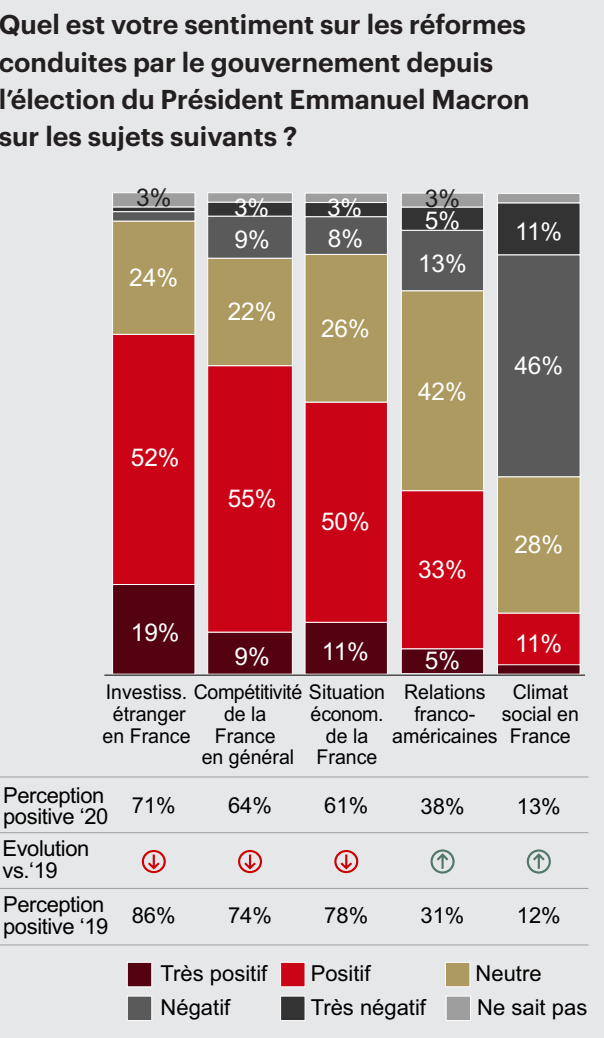
Autre sujet d'avenir, la RSE, est l'un des nouveaux fers de lance de la France puisque près de 70% des investisseurs considèrent le cadre réglementaire comme propice à l'engagement sociétal et environnemental des entreprises, mais déplorent tout de même le manque de prévisibilité de la législation environnementale.



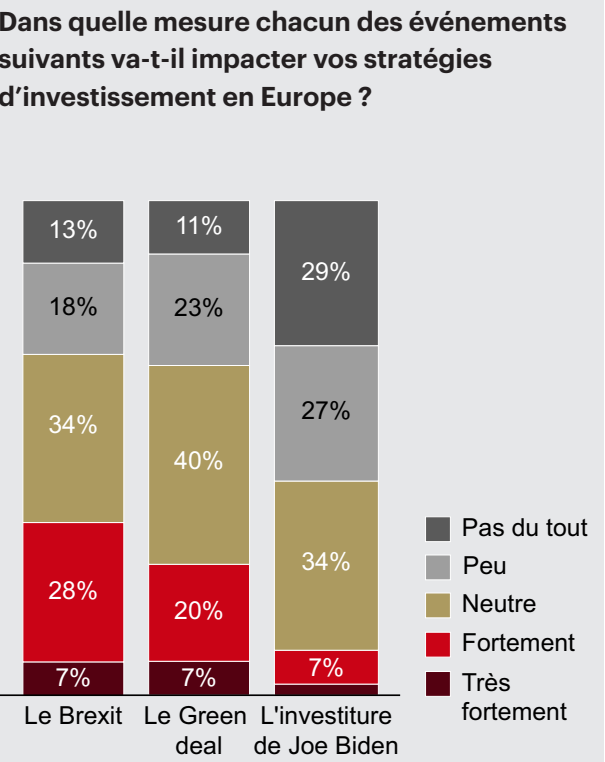
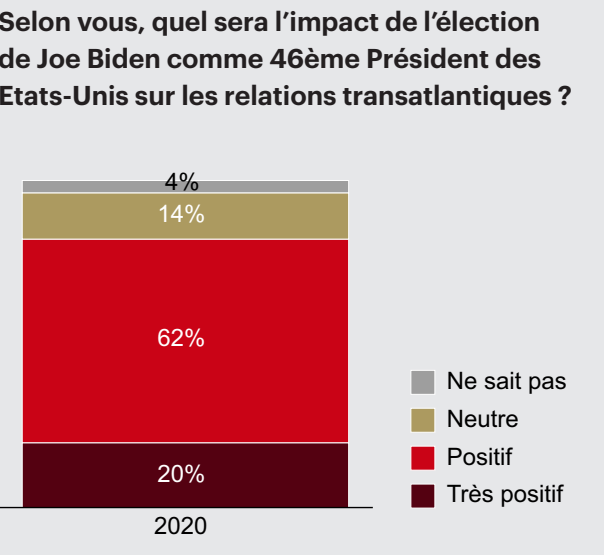
L'année 2020, hors Covid, c'est :

L'année 2020 aura marqué une pause dans les réformes des gouvernements Macron. Dans ce contexte, les investisseurs craignent que les réformes nécessaires à dynamiser l'attractivité de la France soient reportées voire annulées. Ils sont encore 71% à avoir une perception positive de celles-ci, mais c'est 15 points de moins qu'en 2019. Sur la compétitivité de la France et la situation économique, cette perception perd respectivement 10 et 17 points pour s'établir à 64% et 61%. Ces chiffres, même s'ils restent bons, doivent tout de même alerter sur les attentes des investisseurs à poursuivre les réformes engagées.

La pause dans les réformes marque également une accalmie pour le climat social en France, mais il est toujours perçu négativement par 57% des investisseurs.



Selon 82% des investisseurs américains, l'élection de Biden aura un impact positif sur les relations transatlantiques. Cependant, ils pensent que cet événement aura moins d'impact que le Green Deal et surtout que le Brexit, qui aura un impact fort ou très fort pour 35% des investisseurs contre 9% pour l'élection de Biden.

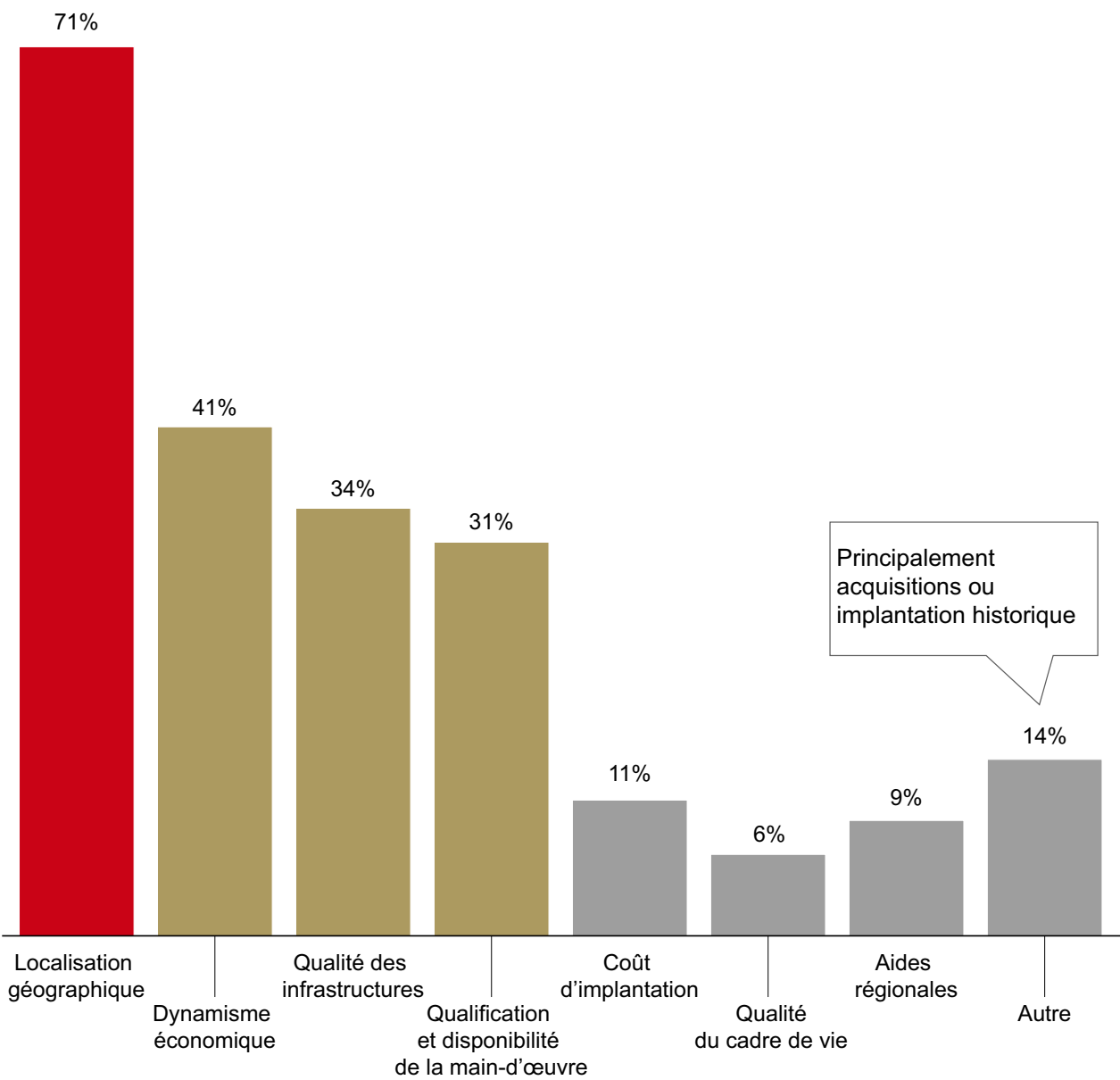


L'attractivité des régions

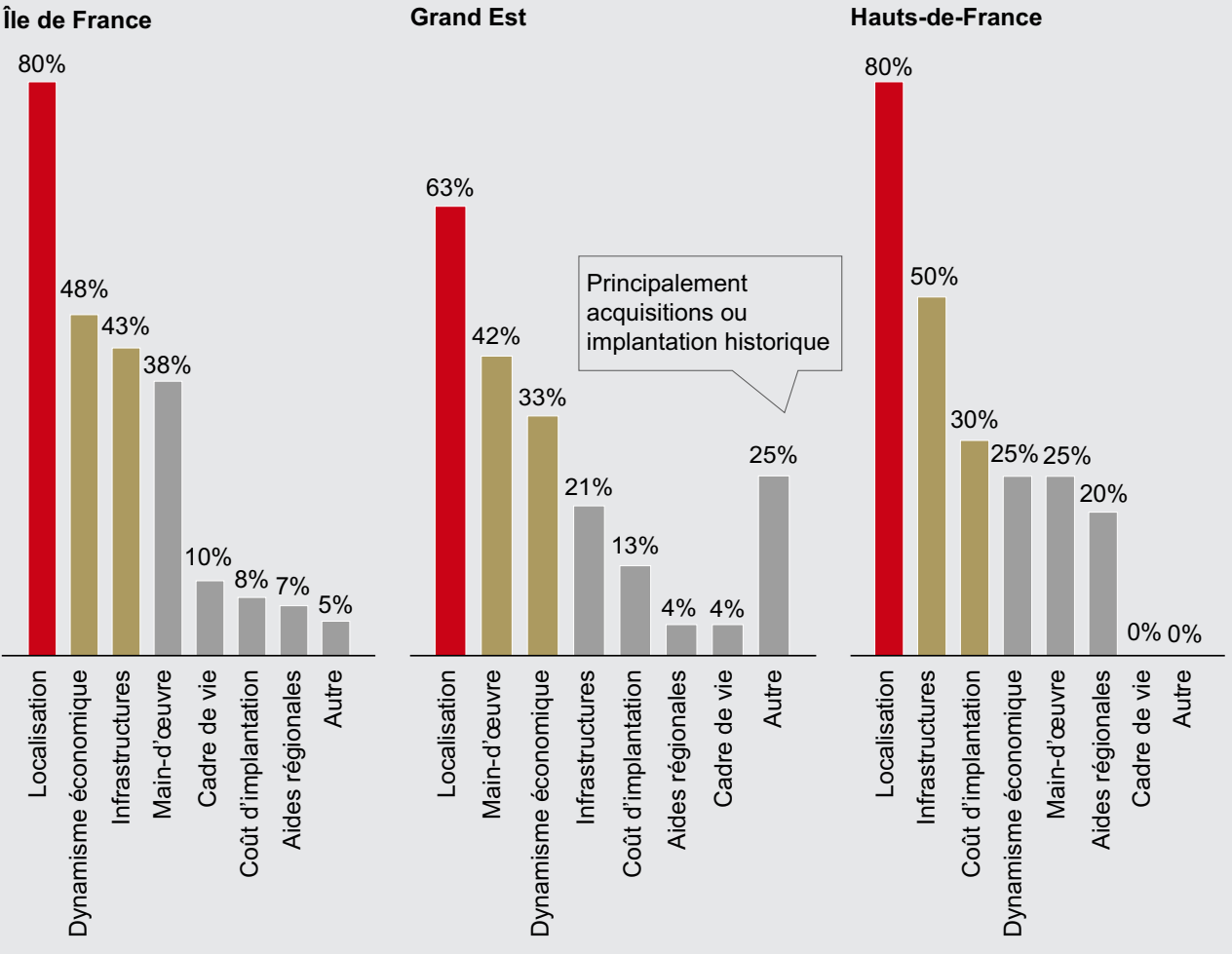
Pour expliquer leurs choix de régions d'implantation en France, les investisseurs américains plébiscitent en masse la localisation géographique, parmi les trois facteurs les plus déterminants pour plus de 70% des investisseurs. Le dynamisme économique de la région, la qualité des infrastructures, et la qualification de la main-d'œuvre sont cités comme les autres critères phares de décisions d'implantation pour 30 à 40% des investisseurs. Les politiques et actions menées en matière d'attractivité par les régions Grand Est et Hauts-de-France convainquent une majorité d'investisseurs.

Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ?

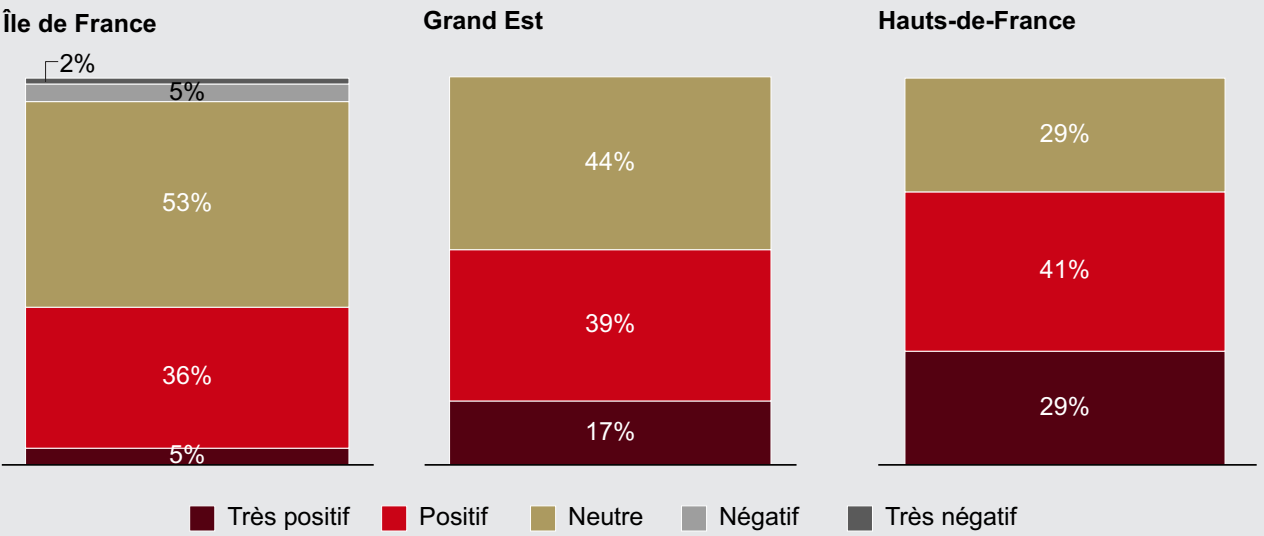
Toutes régions confondues



Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ?



Êtes-vous satisfaits par la politique et les actions menées en matière d'attractivité par la région ?



Focus – impact de la COVID-19

Dans la continuité du relatif optimisme affiché quant au contexte économique pour les 2-3 prochaines années, plus de ¾ des investisseurs américains pensent qu’il leur faudra 2 ans ou moins pour retrouver une activité économique comparable à 2019. Plus d’1/3 envisage même un retour à la normale en moins d’un an.

Une crise forte mais seulement passagère et sans conséquence sur le long cours pour la France ? Près de 60% des investisseurs américains pensent que la crise de la Covid n’aura pas d’impact à moyen terme sur leurs investissements. Ils notent notamment que la crise a conduit à différer certaines décisions d’investissement mais ne devrait pas faire changer de cap. 24% pensent néanmoins réduire leurs investissements, notamment à cause de restructurations post-crise qui leur seront nécessaires.

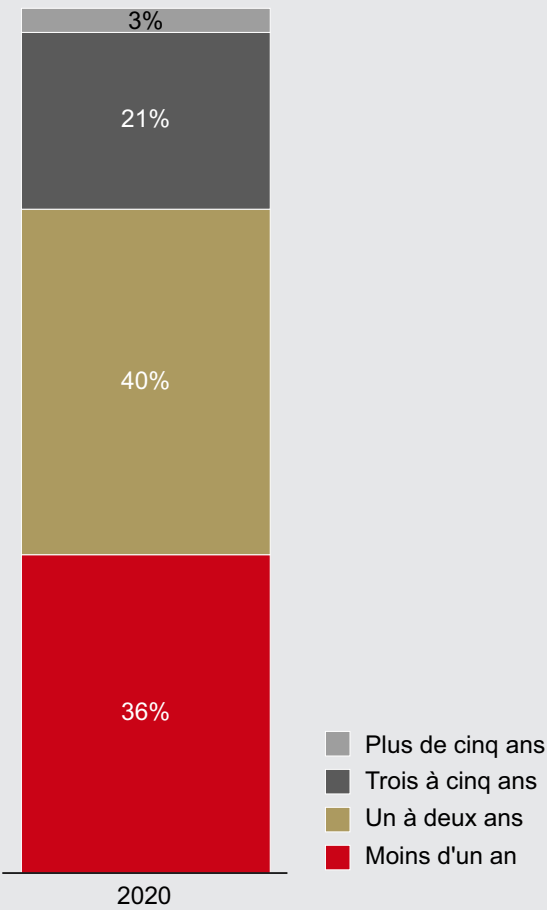
L’Etat mobilisé pour l’économie...

Dans une économie au ralenti depuis le mois de mars 2020 et le premier confinement, les investisseurs américains plébiscitent les mesures de soutien à l’économie mises en place par le gouvernement. Ils sont 96% à les trouver aussi compétitives voire plus compétitives que les mesures des autres pays européens. En effet, plus de la moitié des investisseurs américains (53%) considèrent que ces mesures sont plus compétitives en comparaison avec le reste de l’Europe . Les investisseurs accueillent tout aussi favorablement le plan de relance. 96% d’entre eux le considèrent aussi compétitif ou plus compétitif, que les autres pays européens, dont 39% plus compétitif.

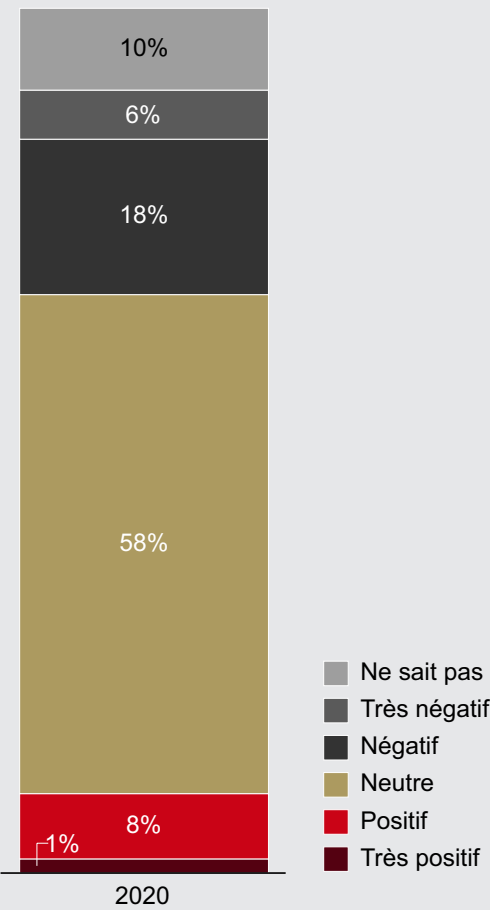
... au prix d’une dette qui inquiète

La conséquence de ces mesures de soutien ambitieuses, c’est le creusement substantiel de la dette publique qui inquiète 70% des investisseurs américains. Ces derniers craignent des ajustements fiscaux forts dans les années à venir pour compenser ces dépenses.

Combien de temps votre entreprise mettra-t-elle pour retrouver une activité économique équivalente à l’avant-crise de la Covid-19 ?

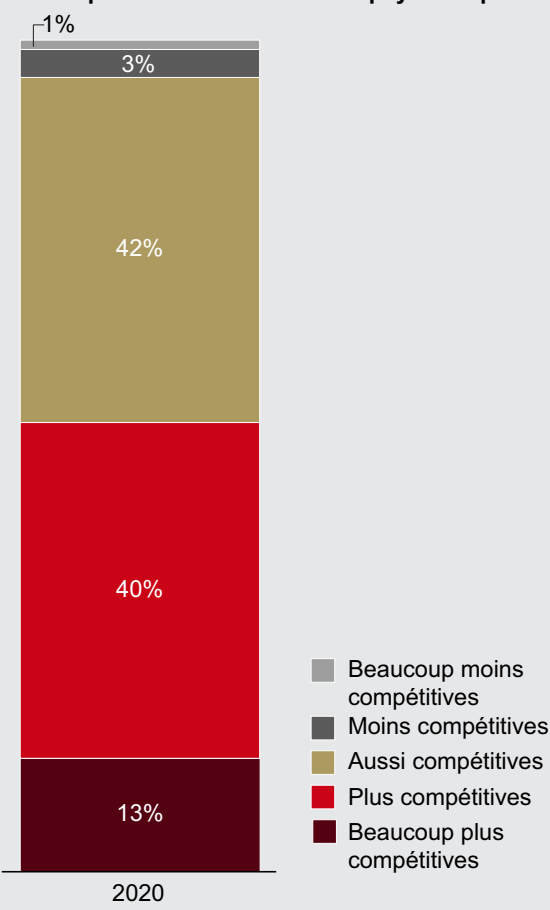


Quel sera l’impact de la crise de la Covid-19 sur vos investissements en France à moyen terme ?

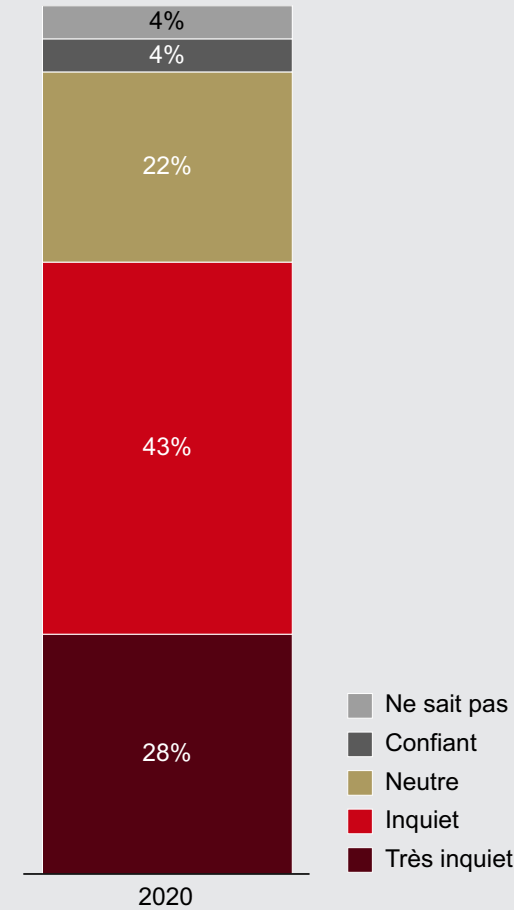


Quelle lecture a fait votre groupe des mesures de soutien aux entreprises de la part des pouvoirs publics français depuis le début de la crise de la Covid-19 ?

En comparaison avec les autres pays européens



Quel est votre sentiment par rapport à la dette publique ?





Recommandations de l'AmCham

La réalisation du baromètre 2021 AmCham Bain s'est déroulée dans une période tout à fait atypique. Il est par conséquent essentiel de garder cet état à l'esprit lors de la lecture des résultats du baromètre cette année, car les tendances peuvent être impactées par ce contexte mouvant dans les mois à venir, pouvant résulter en l'accélération ou la temporisation de certains facteurs.

1.

Mettre en avant les atouts des régions

Dans le contexte actuel les régions ont démontré une grande agilité et une proximité avec leurs populations et leurs industries qui est un levier essentiel à promouvoir dorénavant comme un facteur primordial de l'attractivité de la France.

S'appuyant sur l'implantation de ses membres en régions, l'AmCham France accentuera ses efforts pour promouvoir celles-ci dans le cadre des relocalisations de certaines filières et de l'implantation de nouvelles opportunités de croissance poursuivies par le gouvernement en association avec les exécutifs régionaux et les élus locaux.

L'AmCham France recommande de mieux valoriser les atouts et les politiques menées par les régions en faveur de l'attractivité en leur donnant plus de visibilité auprès des investisseurs internationaux. Dans cette perspective,

l'AmCham France encourage la **création d'un statut d'Ambassadeur Régional de l'Investissement** qui pourrait être décerné à des CEOs d'entreprises américaines avec une forte empreinte régionale amenés à témoigner du succès de leur propre implantation et à promouvoir leur développement.

L'AmCham France s'engage ainsi à continuer de sonder les entreprises américaines implantées en régions afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis de ces dernières et à partager ces informations avec les exécutifs régionaux.

L'AmCham France s'associera aux consulats et à l'Ambassade des Etats-Unis en France pour activement renforcer l'attractivité des régions.

2.

Saisir la crise comme une opportunité pour renforcer l'attractivité du marché du travail

L'emploi et le droit du travail sont des facteurs de frein à l'investissement dans notre pays. Après une nette amélioration ces dernières années, et surtout depuis les ordonnances de 2017, force est de constater qu'une certaine complexité des procédures demeure et que l'instabilité récurrente du climat social a fini par faire son œuvre. Cet état ressort clairement de l'édition du baromètre cette année.

Cependant, la transformation sociétale qui se dessine à l'aune de la crise que nous traversons peut être l'opportunité

d'imaginer un nouveau cadre entrepreneurial de gestion des carrières et du travail. Une opportunité pour la France avec ses forces vives et ses talents de ressortir renforcée de cette période de défis et de remise en cause des certitudes. Le télétravail doit ainsi être vu comme une opportunité et non une menace.

L'AmCham France s'engage à amorcer une réflexion en ce sens afin d'aboutir à des propositions concrètes et actionnables par les pouvoirs publics d'ici le second semestre 2021.

3.

Transformer la transition écologique et l'inclusion en vecteurs d'attractivité

L'AmCham France salue l'impulsion du Plan de Relance qui fait de la transition écologique un moteur de la reprise économique, et qui insiste sur la nécessité d'une relance inclusive.

Aujourd'hui, 69% des investisseurs américains estiment que la France offre un cadre réglementaire propice voire très propice à l'engagement sociétal et environnemental des entreprises. Nous sommes convaincus que la France peut jouer un rôle majeur en faveur de la transition écologique en Europe et dans le monde en faisant notamment de cette transformation un véritable vecteur d'attractivité pour les entreprises. Cela est d'autant plus important, au moment où la transition écologique

occupe une place centrale pour la relation transatlantique et où les attentes sociétales envers les entreprises prennent une ampleur globale.

Cependant, pour faire de la transition écologique et de l'inclusion un moteur pour l'attractivité, **il est indispensable de mettre en avant les initiatives innovantes portées par les entreprises, tout en renforçant la concertation et la collaboration entre les différents secteurs économiques. La promotion et l'incitation de démarches de cocréation favoriseront l'émergence de solutions innovantes, voire disruptives, qui constituent aujourd'hui une des clés pour une transition écologique pérenne et réussie.**

4.

Poursuivre l'élan ambitieux engagé pour l'innovation

L'AmCham France salue et encourage l'engagement continu de l'Etat pour soutenir la nouvelle économie, notamment face à la crise. Ces politiques ambitieuses jouent un rôle essentiel dans le rayonnement international de la France et le succès de la French Tech, tout en renforçant la compétitivité de l'écosystème d'innovation français. Pour preuve, 86% des investisseurs ont une perception positive ou très positive de ce dernier.

Pour autant, il apparaît des dernières semaines que la France n'entretient pas la culture du risque nécessaire à la réussite d'une politique en matière d'innovation. Il est primordial de changer cet état de fait et de diriger l'épargne vers des entreprises d'innovation avec des mécanismes

encadrés les favorisant. C'est à ce prix que la recherche sera conservée de manière utile dans notre pays et que des opportunités d'investissements communs venant de l'étranger et des Etats-Unis en particulier verront le jour. En matière d'innovation, il convient de rappeler que la France et les États-Unis sont de véritables partenaires.

L'AmCham France préconise de renforcer l'accès au capital et au financement, d'encourager les entreprises (notamment ETI et PME) à poursuivre leur digitalisation, de continuer de soutenir le développement de la culture entrepreneuriale tout en travaillant à l'adaptation d'un cadre réglementaire toujours plus favorable à l'innovation et au capital-risque.

5.

Maintenir la confiance des investisseurs en assurant la prévisibilité réglementaire et fiscale

L'AmCham France salue la baisse de 20 milliards des Impôts de Production ainsi que la baisse progressive du taux d'Impôt sur les Sociétés amorcée pour atteindre 25% en 2022. Nous sommes convaincus que ces mesures permettront à la France de renforcer considérablement son attractivité aux yeux des investisseurs et il nous apparaît donc plus que jamais essentiel de maintenir ces engagements sur le long terme.

Par ailleurs, pour 70% des investisseurs, la dette publique française est source d'inquiétude.

Face à ces incertitudes et aux risques qu'elles font porter sur les dynamiques d'investissements, l'AmCham France

invite le gouvernement à rassurer les investisseurs en leur donnant davantage de visibilité sur les mesures et perspectives envisagées pour répondre à ces enjeux. Il convient de dissocier clairement dans les esprits la dette de fonctionnement de la France de la dette d'investissement associée à la crise du Covid.

Par ailleurs, même si certains objectifs de politique internationale primordiaux sont poursuivis, la cohérence du discours et des propos et des signaux envoyés est essentielle à l'attractivité de la France. **L'AmCham s'associera à la poursuite de cet équilibre délicat.**

Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés

La première enquête sur le moral des investisseurs américains en France a été publiée par l'AmCham en 1995. Avec la collaboration de Bain & Company, le Baromètre est devenu un rendez-vous annuel dès 1999.

Le Baromètre AmCham-Bain, qui en est à sa 21ème édition en 2021, répond à 3 objectifs :

- Mesurer d'une année sur l'autre le moral des investisseurs américains en France et leur perception de l'environnement économique.
- Comprendre les forces et faiblesses de la France pour les investissements américains ainsi que les "stimulants" et "irritants" de la vie en France pour les salariés américains.
- Recueillir l'opinion des investisseurs américains sur des sujets qui font l'actualité économique en France, dont la situation exceptionnelle liée à la Covid-19

En décembre 2020 et janvier 2021, un questionnaire a été partagé auprès des dirigeants de la plupart des filiales françaises de sociétés américaines.

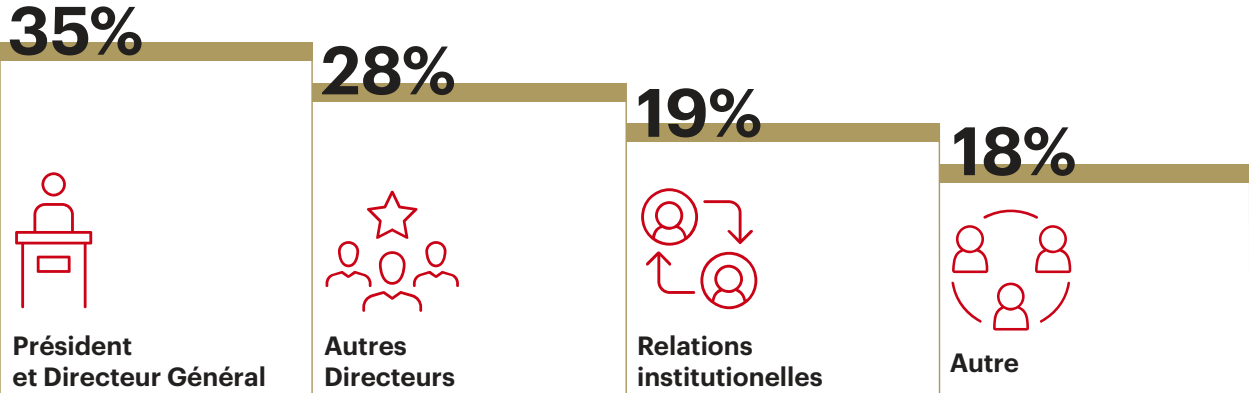
Nous avons recueilli 124 réponses de sociétés représentant au total plus de 58 000 employés

en France et plus de 54 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France.

L'échantillon des entreprises répondantes est équilibré et représentatif, tant par la taille des entreprises que leur secteur d'activité et leur implantation géographique en Ile-de-France ou en régions : il compte 42% d'entreprises de plus de 1 000 salariés en France, 42% d'entreprises entre 100 et 1 000 salariés et enfin 16% d'entreprises de moins de 100 salariés.

Le secteur le plus représenté est celui de la chimie/parachimie (15% des répondants) suivi des cabinets d'études et de conseil (14% des répondants). Les secteurs de la pharmacie, de l'informatique et des transports composent pour chacun 10%, 9% et 8% de l'échantillon. Parmi les autres secteurs représentés, nous pouvons citer l'agroalimentaire, les industries lourdes, le conseil juridique ainsi que le tourisme. La typologie des répondants est indiquée dans le graphique ci-dessous.

Elle comporte principalement des dirigeants : présidents et directeurs d'entreprises (35% de l'échantillon) ou d'autres membres de comités de direction (28%).



A Propos de



L'AmCham en France

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique.

Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines ainsi que de nombreux partenaires académiques et économiques des deux bords de l'Atlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux et économiques.

A ce titre, l'AmCham France s'attache principalement à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises étrangères, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France.



Bain & Company

Bain & Company est le cabinet de conseil international qui accompagne les dirigeants ambitieux pour transformer leurs entreprises en pionnières du monde de demain.

À travers 59 bureaux dans 37 pays, nous faisons équipe avec nos clients autour d'une ambition commune : atteindre des résultats exceptionnels qui leur permettent de dépasser la concurrence et de redéfinir leur secteur. En appui de nos expertises intégrées et personnalisées, nous proposons aux entreprises l'accès à un écosystème dynamique qui rassemble les acteurs du digital et de la technologie les plus innovants. Grâce à cette approche, les résultats obtenus par nos clients sont supérieurs, plus rapides et plus durables.

A travers notre engagement d'investir plus d'un milliard de dollars sur 10 ans dans des activités bénévoles, nous mobilisons nos talents, ressources et expertises auprès d'associations et organismes à but non lucratif pour répondre aux défis urgents qui s'imposent en matière d'éducation, d'équité raciale et sociale et de développement économique et environnemental.

Depuis la fondation de Bain & Company en 1973, nous mesurons notre succès à l'aune de celui des entreprises qui nous font confiance : nous sommes fiers de bénéficier du taux de recommandation le plus élevé de notre secteur du conseil.

**AmCham France**

77 rue de Miromensil
75008 Paris, France

www.amchamfrance.org
+33 1 56 43 45 67

BAIN & COMPANY 

Bain & Company

25 avenue Kléber
75116 Paris, France

www.bain.com
+33 1 44 55 75 75